

DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 07 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 mai à 13 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothée BERTRAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Laëtitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Eric DEWULF, Hervé BOCQUET, Arlette VERHELLE, Robin QUEVILLART

Procurations : Madame Louise SAINTENOY CAMPAGNE à Madame Brigitte CAMPAGNE
Monsieur Clément DELASSUS à Monsieur Bruno FICHEUX

Absents : Monsieur Dimitri DUQUENNE, Monsieur Bruno WILLERON, Madame Alexandra LEGRAND, Monsieur Olivier SABRE, Madame Camille SPETEBROOT

Secrétaire de séance : Madame Dorothée BERTRAND

PROJETS DE DELIBERATIONS :

Travaux de requalification du centre-ville :

- 1) Travaux du centre-ville – Soutien aux commerçants – Indemnisation amiable – Protocole d'accord transactionnel
Adopté à l'unanimité

Information du Maire :

- 2) Décisions municipales prises au titre de l'article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales : Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.

Séance close à 13h17

Fait à Estaires, le 07 mai 2025

Le maire,
Bruno FICHEUX

